

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 02 OCTOBRE 2022
AVEC MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CAMPING LE LAC DES REVES

Etaient présents : le Directeur du Lac des Rêves

Patrick MERLO / Président de l'association LES FLAMANTS

Djahid BENHAMAMOUCHE / Vice-Président

Béatrice MILKOWSKI / Secrétaire

Daniel VIDROC / Membre du bureau

La liste complète du nouveau bureau est remise au directeur.

QUESTION: Nous avons remarqué qu'à l'ouverture du parc, le bar, la piscine et le restaurant étaient fermés pendant plusieurs semaines. Nous n'avons pas pu profiter, encore une fois, des prestations que nous payons, qu'en sera-t-il pour l'année prochaine ?

REPONSE : Ce n'est pas une obligation légale, mais tout sera fait cette année pour que ces prestations soient ouvertes et disponibles dès l'ouverture en 2023.

QUESTION : Nuisances !!! cela devient récurrent qu'à chaque ouverture du parc, nous devons subir des nuisances sonores dues à de gros travaux (ex: pelleteuses, passage de gros camions, etc.) et, bizarrement, dès fin juin à l'arrivée des premiers estivants plus aucun bruit. Encore une fois comment l'expliquez-vous ?

REPONSE : plusieurs problèmes sont rencontrés, tels que la recherche de prestataires. Par exemple, pour la taille des haies, cela fait 3 mois que nous recherchons une entreprise pour effectuer ces travaux, cela entraîne souvent et malheureusement des retards.

QUESTION : Un permis de construire est affiché (agrandissement de piscine), donc il y a des travaux en préparation ?

REPONSE : Nous avons 3 ans avant le début du premier coup de pelle, ce ne sera sûrement pas cette année car il y a d'autres travaux prioritaires. Mais les travaux commenceront à la fin de la saison, pendant la période de fermeture. Toutefois cela peut prendre du retard et continuer lors de l'ouverture.

QUESTION : Un élagage est-il prévu sur l'ensemble du parc ? beaucoup de grosses branches en suspend au-dessus de plusieurs MH menacent de tomber et quid des 90cm derrière nos MH ?

REPONSE : 350 arbres sont concernés : tous les pins sur les routes, les arbres qui se touchent et toutes les branches au-dessus des structures seront retirés. Les haies seront taillées en largeur et en

hauteur (environ 1,50 m). Un espace doit être laissé pour qu'un pompier équipé puisse passer, on ne prendra pas un mètre pour mesurer, 90 cm semble être une bonne mesure...

QUESTION : concernant l'électricité sur les terrasses (beaucoup de terrasses ont été électrifiées par SIBLU moyennant finances) et la seconde bouteille de gaz, qu'en est-il exactement ?

REPONSE : la commission de sécurité est passée au mois de mars dernier. Un courrier a été envoyé à sa demande. Les lois changent. Toutefois, les prises électriques provisoires et amovibles ne poseront pas de problème, mais on ne peut pas lier le mobil home à la terrasse.

Il faut rester dans une juste mesure.

Concernant la seconde bouteille de gaz, depuis plus de 20 ans le Lac des Rêves bénéficiait d'une dérogation de la préfecture pour avoir 2 bouteilles de gaz. Aujourd'hui la préfecture revient sur cette dérogation en appliquant le règlement. Nous allons donc intervenir sur tous les MH pour bloquer un des deux inverseurs. Nous ne retirerons pas ces derniers dans l'attente d'une renégociation de nos services. En cas d'accord, il faudra juste débloquer les inverseurs. Dans le cas présent, La consigne de la 2^{ème} bouteille de gaz sera rachetée par Siblu.

Pour ne pas pénaliser vos MH avec une seule bouteille, une demande est faite par mes soins afin d'augmenter la capacité de stockage de gaz sur le parc l'étude est en cours.

QUESTION : Eclairage très insuffisant du parc. Des terrains de jeux et de pétanque qu'en sera-t-il ? de même que la vitesse excessive de certains conducteurs de véhicules en général avec une recrudescence de conducteurs souvent très jeunes au guidon de trottinettes électriques louées entre autres à l'intérieur du parc qui ne respectent aucun code, que comptez-vous faire ?

REPONSE : pour l'éclairage, il y a eu un problème dans les commandes. J'espère pouvoir résoudre ce couac cet hiver, le terrain de pétanque sera doté d'un éclairage en vue de jeux nocturnes. Concernant le solaire, certains campings l'ont testé, cela ne fonctionne pas.

Un accès pour personnes à mobilité réduite et le remplacement de poutres au sol détériorées seront à l'étude.

La vitesse dans le parc est vrai casse-tête chinois, il faut trouver une solution avec plus de signalétique comme : plus de ralentisseurs peut être même des panneaux clignotants, mais c'est surtout beaucoup de civisme qu'il faut !!! Il faut absolument trouver des solutions même pour les trottinettes.

QUESTION : il est très difficile d'inviter un ou plusieurs amis lors d'un bref passage à prendre une boisson ou un repas dans la fun zone sans pass. Peut-on être plus souple à l'entrée de la zone pour ces cas ?

REPONSE : malheureusement non, pas de pass = pas de passage. Un « ami pass » à 1 € est mis en place sur le site (cabane sécurité à l'entrée de la fun zone) pour un accès à partir de 18 h. Il n'y aura pas de fun pass juste pour l'accès à la piscine.

QUESTION : plusieurs personnes du parc et même des vacanciers passent par le portail coté tennis (doté d'un digicode) donnant accès à la fun zone et de surcroît à la piscine. Comment ont-ils eu le fameux sézame ? est-ce normal par rapport à votre phrase nous vous citons : " pas de pass = pas de passage" ?

REPONSE : je suis conscient du problème et qu'une solution doit être trouvée rapidement.

QUESTION : nettoyage des poubelles ?

REPONSE : en cours d'analyse, un projet pour déposer toutes les poubelles à l'entrée n'a pas été validé, l'été SMN passe tous les jours, mais à terme, une centralisation des poubelles verra le jour.

Le Directeur nous remercie et nous précise de ne pas hésiter à le solliciter.